Mesure 34-13	Aménagement d'un axe TC en site propre et d'une voie verte MD avec traitement paysager sur le tronçon Cherpines - Bernex	Coût : 13.57 MCHF

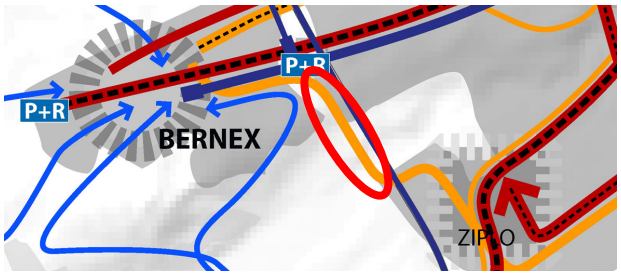

Schéma d'organisation TP, Echelle d'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

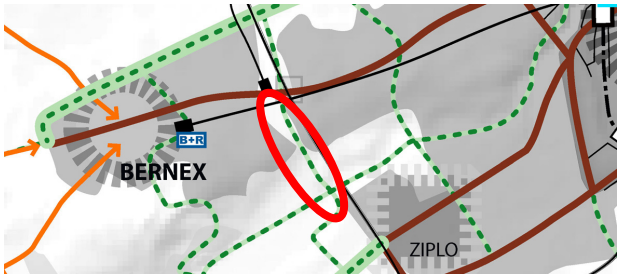

Schéma d'organisation MD, Echelle d'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

Plan de situation
(source : Etat de Genève)

Orientation stratégique de la mesure	Type ARE (1ère génération)
OS6 : Desserte (TP et TIM) et structuration des quartiers urbains	TP_route

Description de la mesure :

L'aménagement d'un axe tangentiel en site propre TC - MD permettra de relier le futur quartier des Cherpines et celui de Bernex. Une pré-étude a proposé un tracé parallèle à l'autoroute (non ouvert aux TIM, traversant l'Aire et empruntant le chemin existant de la Praletta, en bordure de la césure verte avant de trouver un débouché sur la route de Soral), qui veillera à préserver la césure paysagère.

Instances concernées (en gras, instance pilote) :

Canton GE / Communes

Priorité :

☐ A ☒ B ☐ C

Argumentaire :

L'important développement urbain prévu de part et d'autre du vallon de l'Aire autour du quartier des Cherpines et de Bernex impliquera une forte augmentation de la demande de déplacements entre ces différentes centralités. Certains équipements structurants (exemple : Collège) devront être accessibles d'un quartier à l'autre.

La mesure permet de mettre en service des liaisons TP urbaines directes entre les deux axes en développement et offre des possibilités de maillage des réseaux MD (CE1). La nouvelle infrastructure prévue est réservée aux TP et MD, évitant ainsi des pressions de développements d'activités basées sur l'automobile. Elle permet ainsi de réaliser des développements urbains dont les pratiques de déplacements sont favorables aux TP et MD (CE2, 3 et 4)

Échéancier de réalisation :

Début des travaux entre 2019 et 2022